



# CAN Actions EAEO 100/100 (PS2)†

31 mars 2026

## Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Federal Home Loan 0.00% 17-Feb-2031	4,5
AstraZeneca PLC	3,3
British American Tobacco PLC	3,1
Glencore PLC	3,0
ASML Holding NV	3,0
Hoya Corp	2,8
Roche Holding AG	2,8
Iberdrola SA	2,8
Safran SA	2,6
BHP Group Ltd	2,3
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>30,2</b>

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	10,84 %
Rendement du dividende	2,43 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	230 211,2 \$

**Actifs nets (millions de \$)**  
26,5 \$

**Cours**  
29,15 \$

**Nombre de titres**  
65

**Placement initial minimal**  
100 000 \$  
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**  
AFA – CLGE108I

**Coordonnées**

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-8,25	2,50	2,50	23,93	17,71	11,95	10,38	10,01

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
31,93	12,91	16,82	-7,89	8,93	11,41	20,22	-11,98

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 février 2015 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
14,90 %	oct. 2025	1,08 %	oct. 2022	7,63 %	100,00 %	75	0

# CAN Actions EAEO 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

31 mars 2026

## Commentaire du fonds T4 2025

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Putnam Investments.*

## Commentaires sur les marchés

Les marchés boursiers mondiaux ont progressé au quatrième trimestre de 2025. Les attentes à l'égard de la politique monétaire se sont assouplies, mais de façon inégale au cours du trimestre, la dispersion s'est accrue entre les régions et les secteurs, et de nombreux titres de croissance sont tombés en défaveur. Le rebond des actions après l'été s'est prolongé jusqu'en octobre, car les réductions de taux d'intérêt et la résilience des bénéfices des sociétés ont soutenu l'appétence au risque. En novembre, les investisseurs ont réévalué les valorisations et le calendrier de la politique, tandis qu'en décembre, la confiance des investisseurs s'est stabilisée, les banques centrales ayant largement réduit les taux d'intérêt.

## Rendement

L'exposition relative du fonds à Samsung Electronics Co. Ltd., SSE PLC et AstraZeneca PLC a eu une incidence positive sur le rendement. L'action de Samsung Electronics a augmenté en raison de la demande pour ses puces mémoires. SSE a mobilisé 2 milliards de livres de capitaux propres et publié des résultats positifs pour le troisième trimestre de 2025, qui ont reconfirmé ses prévisions de bénéfices pour 2030. AstraZeneca a profité de sa solide gamme de produits, que le sous-conseiller estime toujours sous-évaluée.

Les placements relatifs dans Alibaba Group Holding Ltd., CNH Industrial NV et BNP Paribas SA ont nui au rendement du fonds. Alibaba Group Holding est considérée par le sous-conseiller comme un indicateur de la consommation en Chine et estime que la société devrait profiter d'une meilleure exécution pour stimuler ses activités nationales de commerce électronique et d'infonuagique. CNH Industrial a souffert de la faiblesse des prévisions de bénéfices de Deere & Co. et d'une annonce de révision de bénéfices du fabricant de machinerie Caterpillar Inc. en raison des droits de douane américains. L'action de BNP Paribas a chuté après qu'un jury américain a conclu que la banque avait enfreint les sanctions américaines.

Sur le plan sectoriel, la sélection des titres des technologies de l'information et des services d'intérêt public a contribué au rendement du fonds. La sélection des titres de la consommation discrétionnaire, des matériaux et des soins de santé a nui au rendement.

Sur le plan régional, la sélection des titres en Asie, en particulier en Corée du Sud et au Japon, a contribué au rendement du fonds. La sélection des titres en Europe a freiné le rendement.

## Activité du portefeuille

Profitant de la volatilité, le sous-conseiller a ajouté et augmenté plusieurs placements dans le fonds. Les placements dans BYD Co. Ltd., Euronext NV, Japan Post Bank Co. Ltd., The Magnum Ice Cream Co. NV, Siemens Energy AG et UBS Group AG ont été ajoutés au fonds. Le sous-conseiller a augmenté les placements du fonds dans Heineken NV et Unilever PLC.

Les placements dans Deutsche Boerse AG, Banque Royale du Canada, Swiss Re AG, BAE Systems PLC et BNP Paribas ont été vendus au profit d'autres placements. Le sous-conseiller a réduit les placements du fonds dans Deutsche Telekom AG, BAE Systems et CRH PLC afin d'encaisser des gains ou de rediriger le produit vers d'autres placements.

# CAN Actions EAEO 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

31 mars 2026

## Perspectives

La sélection des titres continue de dicter les décisions de placement du sous-conseiller. Le sous-conseiller utilise une approche multidimensionnelle au niveau des titres et du portefeuille fondée sur une stratégie de maintien de l'équilibre entre les expositions.

# CAN Actions EAEO 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

31 mars 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Actions EAEO 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

31 mars 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>^</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>‡</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+<sup>®</sup> est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+<sup>®</sup> qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+<sup>®</sup> complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+<sup>®</sup> utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds<sup>™</sup> détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

# CAN Actions EAEO 100/100 (PS2)<sup>†</sup>

31 mars 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web [www.FundGradeAwards.com](http://www.FundGradeAwards.com). Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

